

Conseil communal

Procès-Verbal

Séance du 17 octobre 2022 à 20H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;
Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;
Jean-Jacques FLAHAUX, Martine DAVID, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS, Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Martine GAEREMYNCK, Eric BERTEAU, Pierre-Yves HUBAUT, Agnès MUAMBA KABENA, Laurent LAUVAUX, Sabine CORNELIUS Conseillers Communaux.
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : André-Paul COPPENS, Echevin, Nino MANZINI, Gwennaëlle BOMBART, Muriel DE DOBBELEER, Conseillers communaux.

Objet n°17 - Question orale de la Conseillère Christiane OPHALS relative au projet de rénovation de la Grand Place.

L'Assemblée prend connaissance de la question orale de Madame la Conseillère Christiane OPHALS relative au projet de rénovation de la Grand Place.

Nous n'avons plus de nouvelle du projet de rénovation de la Grand'Place.

Pouvez-vous nous fournir les informations sur l'évolution du dossier, avec entre autres des réponses aux questions suivantes ?

La tutelle a-t-elle validé l'évaluation de la ville comme quoi il n'y avait pas de modification substantielle du marché public faisant suite à l'ajout au projet initial de la transformation du parc de la crèche en parking :

- Avec un budget de marché défini initialement à 1 million 800 mille euros et estimé aujourd'hui à 4 millions d'euros
- Avec une localisation concernant uniquement la Grand'Place initialement et actuellement étendu au site du parc de la crèche sur le site des Dominicains

Le fait de s'inscrire sur 2 sites différents distincts pose-t-il problème ?

La transformation d'un parc en centre urbain en parking engendre-t-elle des réticences de la part de la région ?

L'Echevin Huart répond à la question orale :

Lors de la reprise du dossier Grand Place, dans un souhait de revitalisation du centre-ville, des modifications ont été apportées au projet suite au contexte nouveau et aux différents avis.

D'autres travaux sont venus s'adjoindre : Démolition de l'office du tourisme en vue de créer un espace vert, intégration d'une zone de rétention pour la lutte contre les inondations, ajout d'une poche de parkings au sein du projet, l'ajout de bornes électriques et enfin la création d'un parking provisoire.

Le budget a par conséquent évolué et a été adapté en y incluant une marche de sécurité lié au contexte économique.

Le subsidie ne couvrant pas le parking provisoire, il n'y a donc pas de souci que ce soit deux sites distincts.

Nous sommes constamment en contact avec la Région pour nos différents projets.

Différents commentaires ont pu être soulevés comme un changement de teinte pour les matériaux et concernant l'agencement du parking provisoire.

Aujourd'hui, la procédure de permis est toujours en cours, il sera soumis à la CCATM au mois de novembre et au Conseil au mois de décembre.

Les travaux du parking provisoire devraient débutés courant 2024 pour ensuite entamer les travaux de la Grand Place en 2025.